



Comptes annuels

CPTS LUXEUIL

31/12/2023

Ce document contient 38 pages





CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	Évaluation des contributions volontaires (Détail)	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan Actif	9
1.5	Bilan Passif	10
1.6	Compte de résultat	11
1.7	Bilan actif (détail)	13
1.8	Bilan passif (détail)	14
1.9	Compte de résultat (détail)	15
2	<i>Annexe</i>	17
2.1	AnnexeAssoc_LOOP	18



Évaluation des contributions volontaires (Détail)

CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Aucune donnée pour cet état

Comptes annuels



CPTS LUXEUIL

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾			
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat.out.industriels	18 034	2 190	15 843
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	18 034	2 190	15 843	8 713	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	10 000		10 000	
	Autres	450		450	450
TOTAL	10 450		10 450	450	
Total I		28 484	2 190	26 293	9 163
Stocks et en cours					
Actif circulant	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés			172 825
		Créances reçues par legs ou donations			
		Autres	183 129		183 129
	TOTAL	183 129		183 129	173 314
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	250 484		250 484	130 939
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	320		320	
Total II		433 933		433 933	304 254
Frais d'émission des emprunts	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		462 417	2 190	460 226	313 417
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

CPTS LUXEUIL

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	293 104	25 427	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	143 421	267 677	
Situation nette (sous-total)	436 526	293 104	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	436 526	293 104	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 640	13 134
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	8 997	7 157
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 062	20
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV	23 700	20 312	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	460 226	313 417	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

CPTS LUXEUIL

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	1 360	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	13 725	1 140
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	353 325	380 950
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	695	6 513	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	0		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	369 105	388 603
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	149 410	83 996
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	327	933
	Salaires et traitements	59 575	22 397
	Charges sociales	16 929	13 967
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 680	509
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	227 939	121 804
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	141 165	266 799

CPTS LUXEUIL

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 255	878
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 255	878
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
2. Résultat financier (III-IV)		2 255	878
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		143 421	267 677
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		371 360	389 482
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		227 939	121 804
EXCÉDENT OU DÉFICIT		143 421	267 677
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

CPTS LUXEUIL

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Fonds commercial ⁽¹⁾			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat.out.industriels		18 034	2 190	15 843	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Immobilisations grevées de droit				
	Autres			8 713	
	TOTAL	18 034	2 190	15 843	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	10 000		10 000	
	Autres	450		450	
	TOTAL	10 450		10 450	
	Total I	28 484	2 190	26 293	
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés			172 825
		Créances reçues par legs ou donations			
		Autres	183 129		183 129
		TOTAL	183 129		173 314
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
Instrument de trésorerie					
Disponibilités		250 484		250 484	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	320		320	
	Total II	433 933		433 933	
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	462 417	2 190	460 226	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

CPTS LUXEUIL

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Apports	
		Legs et donations	
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs	
	Écarts de réévaluation		
Réserves		Réserves statutaires ou contractuelles	
		Réserves pour projet de l'entité	
		Réserves	
		Autres	
		Report à nouveau	25 427
		Excédent ou Déficit de l'exercice	267 677
		Situation nette (sous total)	293 104
		Fonds propres consommables	
		Subventions d'investissement	
		Provisions réglementées	
		Droit des propriétaires (commodat)	
		Total I	293 104
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs	
		Avances conditionnées	
		Total I bis	
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations	
		Fonds dédiés	
		Total II	
Provisions		Provisions pour risques	
		Provisions pour charges	
		Total III	
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	
		Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	
		Avances et acomptes reçus ⁽³⁾	
		13 640	13 134
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
		8 997	7 157
		Dettes des legs ou donations	
		Dettes fiscales et sociales	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
		Autres dettes	
		1 062	20
		Instruments de trésorerie	
		Produits constatés d'avance	
		Total IV	20 312
		Écart de conversion Passif V	
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	313 417
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	
		(2) Dont emprunts participatifs	
		Dettes sauf (3) à plus d'un an	
		Dettes sauf (3) à moins d'un an	
			20 312
Engagements donnés		Sur legs acceptés	
		Autres	

CPTS LUXEUIL

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	1 360	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	13 725	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		1 140
	Montant net du chiffre d'affaires		1 140
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	353 325	380 950
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	695	6 513	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	0		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	369 105	388 603
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		6 526
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	149 410	77 469
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	327	933
	Salaires et traitements	59 575	22 397
	Charges sociales	16 929	13 967
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 680	509
	Dotations aux provisions		
	Subventions versées par l'association		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	16		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	227 939	121 804
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	141 165	266 799
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

CPTS LUXEUIL

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 255	878
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 255	878
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
2. Résultat financier (III-IV)		2 255	878
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		143 421	267 677
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		371 360	389 482
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		227 939	121 804
EXCÉDENT OU DÉFICIT		143 421	267 677
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
Matériel outillage	15 843,52	8 713,06	81.84
21810000 Installations générales, agencements et aménagements divers	14 864,84	8 556,00	73.74
21830000 Matériel de bureau et matériel informatique	1 466,29	666,84	119.89
21840000 Mobilier	1 703,00	0,00	NS
28181000 Amortissements des installations générales, agencements, aménagements	-1 739,18	-433,66	-301.05
28183000 Amortissements du matériel de bureau et informatique	-348,78	-76,12	-358.2
28184000 Amortissements du mobilier	-102,65	0,00	NS
Total Immobilisations corporelles	15 843,52	8 713,06	81.84
Prêts	10 000,00	0,00	NS
27480000 Autres prêts	10 000,00	0,00	NS
Autres immobilisations financières	450,00	450,00	
27500000 Dépôts et cautionnements versés	450,00	450,00	
Total Immobilisations financières	10 450,00	450,00	NS
TOTAL Actif immobilisé	26 293,52	9 163,06	186.95
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0,00	172 825,00	-100
41810000 Usagers - Produits non encore facturés	0,00	172 825,00	-100
Autres	183 129,06	489,96	NS
40910000 Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	474,06	0,00	NS
46720000 D° Koehret	0,00	489,96	-100
46730000 D° Rameau	80,00	0,00	NS
46870000 Produit à recevoir	182 575,00	0,00	NS
Total Créances	183 129,06	173 314,96	5.66
Disponibilités	250 484,23	130 939,30	91.3
51210000 Banque 82001	170 849,88	53 560,58	218.98
51220000 BANQUE LIVRET BLEU	79 634,35	77 378,72	2.92
Charges constatées d'avance	320,00	0,00	NS
48600000 Charges constatées d'avance	320,00	0,00	NS
Total Actif circulant	433 933,29	304 254,26	42.62
TOTAL ACTIF	460 226,81	313 417,32	46.84

CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2023	31/12/2022	%
Report à nouveau	293 104,99	25 427,23	NS
11000000 Report à nouveau créditeur	293 104,99	25 427,23	NS
Résultat de l'exercice	143 421,28	267 677,76	-46.42
Résultat de l'exercice	143 421,28	267 677,76	-46.42
Sous-total : Situation nette	436 526,27	293 104,99	48.93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 640,01	13 134,35	3.85
40110000 Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services	10 551,51	0,00	NS
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - Achats de biens et presta	3 088,50	13 134,35	-76.49
Dettes fiscales et sociales	8 997,73	7 157,98	25.7
42100000 Personnel - Rémunérations dues	0,00	2 015,79	-100
42820000 Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	1 738,02	1 986,67	-12.52
43100000 Sécurité sociale	5 495,56	0,00	NS
43720000 Mutuelles	1 001,12	0,00	NS
43820000 Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer	510,27	420,52	21.34
43860000 Organismes sociaux - Autres charges à payer	0,00	2 735,00	-100
44210000 Etat - PASS	145,01	0,00	NS
44860000 Etat - Charges à payer	78,00	0,00	NS
44863000 Etat - Charges à payer	29,75	0,00	NS
Autres dettes	1 062,80	20,00	NS
46700000 Autres comptes débiteurs ou créditeurs	0,00	20,00	-100
46720000 D° Koehret	1 062,80	0,00	NS
Total IV	23 700,54	20 312,33	16.68
Total passif	460 226,81	313 417,32	46.84

CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

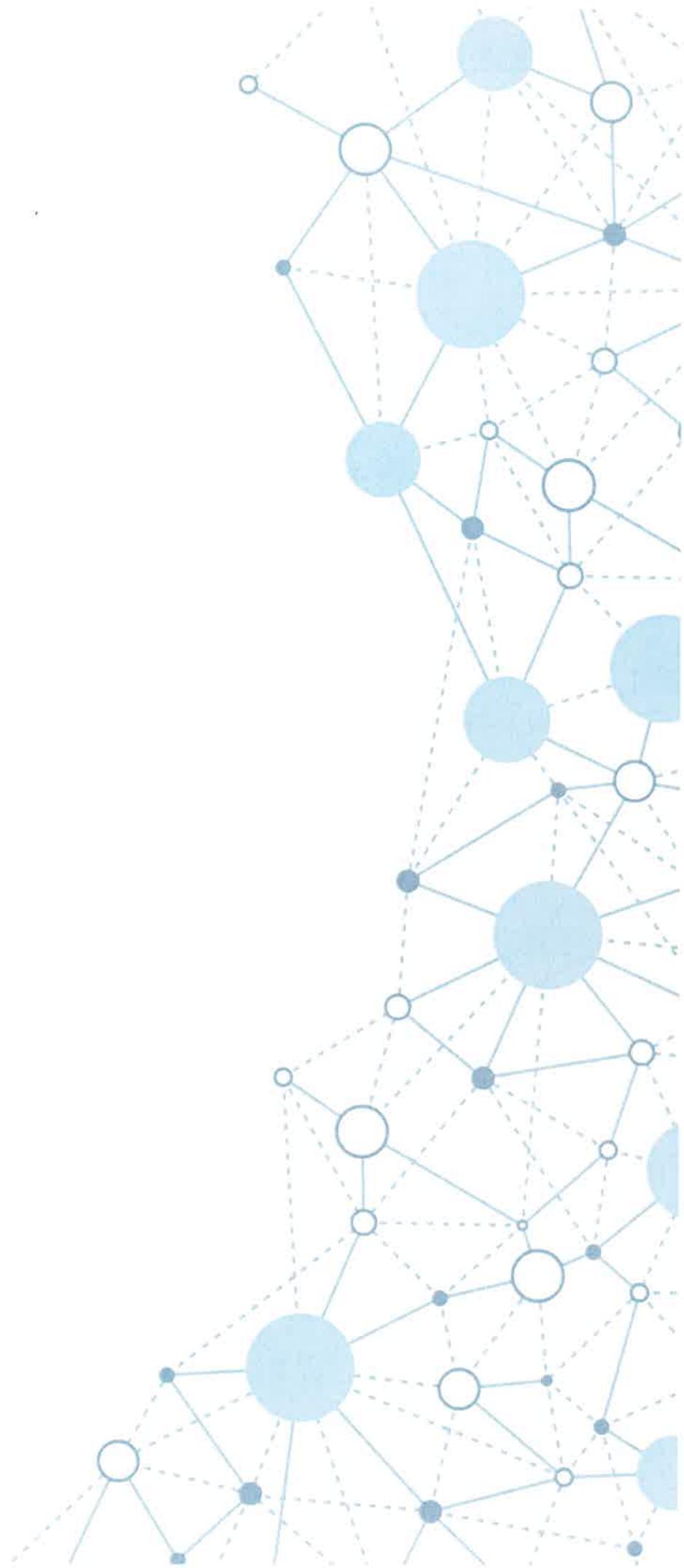
Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Cotisations	1 360,00	0,00	NS
75610000 Cotisations sans contrepartie	1 360,00	0,00	NS
Ventes de prestations de service	13 725,00	1 140,00	NS
70800000 Produits des activités annexes	0,00	1 140,00	-100
70880000 Autres produits d'activités annexes	13 725,00	0,00	NS
Concours publics et subventions d'exploitation	353 325,00	380 950,00	-7.25
73100000 Concours public ARS	0,00	380 950,00	-100
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	353 325,00	0,00	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c	695,00	6 513,46	-89.33
79124000 Transfert de charge de personnel	695,00	6 513,46	-89.33
Autres produits	0,01	0,00	NS
75800000 Produits divers de gestion courante	0,01	0,00	NS
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>369 105,01</i>	<i>388 603,46</i>	<i>-5.02</i>
Autres achats et charges externes	149 410,61	83 996,77	77.88
60100000 Achats de matières premières et fournitures	11 940,00	0,00	NS
60610000 Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 012,44	418,58	141.87
60630000 Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 269,76	4 581,59	-6.81
60640000 Fournitures administratives	1 456,78	1 526,79	-4.59
61100000 Sous-traitance générale	5 532,00	22 363,00	-75.26
61320000 Locations immobilières	5 400,00	3 146,00	71.65
61350000 Locations mobilières	0,00	40,00	-100
61520000 Entretien et réparations sur biens immobiliers	168,40	0,00	NS
61550000 Entretien et réparations sur biens mobiliers	504,29	0,00	NS
61600000 Primes d'assurances	644,40	296,33	117.46
61810000 Documentation générale	572,95	405,07	41.44
62100000 Personnel extérieur à l'association	10 591,78	5 040,00	110.15
62260000 HONORAIRES COMPTABILITE	2 855,11	2 640,00	8.15
62260010 HONORAIRES CAC	1 680,00	0,00	NS
62260020 HONORAIRES SOCIAL	2 517,60	0,00	NS
62260100 honoraires docteur	61 177,00	40 872,00	49.68
62260200 Honoraire actes filière optique	1 269,00	0,00	NS
62270000 Frais d'actes et de contentieux	0,00	225,00	-100
62280000 Remboursement mission et protocole	13 775,00	0,00	NS
62300000 Publicité, publications, relations publiques	20 851,28	677,10	NS
62510000 Voyages et déplacements	981,01	639,24	53.47
62570000 Réceptions	1 258,77	841,49	49.59
62630000 Affranchissements	59,68	35,59	67.69
62650000 Téléphone	826,40	188,23	339.04
62700000 Services bancaires et assimilés	66,96	60,76	10.2
Impôts, taxes et versements assimilés	327,09	933,35	-64.96
63330000 Participation des employeurs à la formation professionnelle conti	169,42	855,00	-80.18
63700000 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	157,67	78,35	101.24
Salaires et traitements	59 575,20	22 397,00	166
64110000 Salaires, appointements	55 636,78	20 410,33	172.59
64120000 Congés payés	-248,65	1 986,67	-112.52
64130000 Primes et gratifications	1 187,07	0,00	NS
64140000 Indemnités et avantages divers	3 000,00	0,00	NS
Charges sociales	16 929,20	13 967,52	21.2
64510000 Cotisations à l'URSSAF	14 650,13	13 547,00	8.14

CPTS LUXEUIL

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	%
64530000	Cotisations aux caisses de retraites	1 526,92	0,00	NS
64580000	Cotisations aux autres organismes sociaux	89,75	420,52	-78.66
64750000	Médecine du travail, pharmacie	662,40	0,00	NS
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 680,83	509,78	229.72
68112000	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 680,83	509,78	229.72
Autres charges		16,43	0,00	NS
65800000	Charges diverses de gestion courante	16,43	0,00	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>227 939,36</i>	<i>121 804,42</i>	<i>87.14</i>
Résultat d'exploitation		141 165,65	266 799,04	-47.09
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés		2 255,63	878,72	156.69
76800000	Autres produits financiers	2 255,63	878,72	156.69
<i>Total des produits financiers</i>		<i>2 255,63</i>	<i>878,72</i>	<i>156.69</i>
Résultat financier		2 255,63	878,72	156.69
Résultat courant avant impôt		143 421,28	267 677,76	-46.42
Total des produits		371 360,64	389 482,18	-4.65
Total des produits		371 360,64	389 482,18	-4.65
Total des produits		371 360,64	389 482,18	-4.65
Total des charges		227 939,36	121 804,42	87.14
Total des charges		227 939,36	121 804,42	87.14
Total des charges		227 939,36	121 804,42	87.14
Excédent ou déficit		143 421,28	267 677,76	-46.42

Annexe



ASS CPTS LUXEUIL

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023



Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Objet social :	3
1.2	Nature et périmètre des activités ou missions réalisées :	3
1.3	Description des moyens mis en œuvre	4
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
2.1.4	Précisions sur d'autres créances significatives	8
2.1.5	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	8
2.2	Fonds propres	8
2.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	9
2.4.2	Fonds propres (ESSMS)	10
2.4.3	Le résultat de l'exercice	11
2.5.1	Passifs non comptabilisés	11
2.5.2	Fonds dédiés	11
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.7	Compte de résultat	12
2.7.1	Compte de résultat par origine et destination	12
2.7.3	Compte d'emploi annuel des ressources	16
2.7.4	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux	18
2.7.5	Ventilation des produits d'exploitation	18
2.7.6	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	18
3	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	19
3.5	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	19
3.6	Informations relatives à l'effectif	19
4	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	20
4.2	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	21



1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

1.1 Objet social :

L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts :

- de favoriser l'exercice coordonnée de divers professionnels de santé dans le but d'améliorer l'accès aux soins des patients du territoire de la CPTS Luxeuil
- de mener toute action de communication, information ou toutes autres actions conformes aux règles déontologiques et juridiques en vigueur,
- de mener des projets et actions dans le but d'améliorer la qualité, la sécurité et l'accès aux soins,
- d'organiser des formations professionnelles à destination des professionnels de santé.

1.2 Nature et périmètre des activités ou missions réalisées :

La nature des actions ou missions réalisées par la CPTS durant l'exercice peut être résumé en fonction des 6 socles :

Socle 1 - Amélioration accès aux soins :

La CPTS a mis en ligne un formulaire sur son site internet. Ce formulaire permet au patient qui n'a pas de médecin traitant, de pouvoir en trouver un.

Socle 2 - Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient :

Mise en place de 4 protocoles de coordinations professionnels validé par l'ARS (angine, cystite, varicelle et rhinite allergique). Les pharmacies et infirmières formés et adhérents à la CPTS peuvent réaliser des tests concernant ces protocoles et ainsi prescrire le traitement adapté. Ces protocoles font l'objet d'un remboursement de la CPAM.

Mise en place également d'un protocole visuel financer exclusivement par la CPTS sur prescription médicale.

Orientation sur le site de la CPTS des patients vers des télé-consultations

Activation, par les coordinateurs, pour les patients se présentant à la CPTS de leur espace "Mon espace Santé"

Socle 3 - Développement des actions territoriales de prévention :

Mise en relation entre des patients exclus du parcours médical et le Centre d'Examen en Santé (infirmière, médecin et secrétaire médicale de la Sécurité Sociale). Orientation des patients auprès de la permanence de soin qui a lieu une fois par semaine sur le bassin luxovien.

Développement des actions de préventions sur le diabète, le sport et la santé et la santé mentale, à travers de diverses manifestations (octobre rose, permanence de la CPTS dans les pharmacies).

Socle 4 - Développement de la qualité et la pertinence de soins :

Mise en place de questionnaire de satisfaction.

Réunion entre praticiens (infirmière, médecin, pharmacie,...) pour formaliser les prescriptions en vue des rejets de la CPAM (précisions sur les soins, durée,...)

Socle 5 - Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire :

Mise en place d'action auprès des universités pour attirer les stagiaires à venir réaliser leur stage sur le bassin luxovien et démontrer l'attractivité du secteur.

Socle 6 - Réponse aux crises sanitaires graves :

Etablissement de plan de gestion de crise sanitaire en cas de nouvelle crise, avec la mise en place d'une data des coordonnées des soignants et diverses actions à mettre en place en cas de pandémie.

Les actions menées sont exercées de manière locale avec les établissements de santé et professionnel de santé du bassin luxovien et les communes voisines.



1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre mis en place par la CPTS afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissement :

Les investissements de l'année s'élèvent à 8k€ dont 6k€ concernant la mise en place d'une enseigne et des travaux pour le local afin d'être visible par tous.

- Ressources humaines

Embauche d'une secrétaire administrative fin de l'année 2023, afin de pallier la sortie de la secrétaire au 31.12.2023

- Autres moyens / dépenses engagées

Hausse de 66k€ des services extérieurs qui s'explique par la hausse des charges de communications, mise à jour du site internet par un tiers, mais aussi hausse des interventions du personnel soignant lors des diverses actions de communication menées par la CPTS.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés



2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions ©		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	8 556	6 309	-	-	14 865
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	667	2 502	-	-	3 169
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	9 223	8 811	-	-	18 034
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	450	10 000	-	-	10 450
	Total IV	450	-	-	-	10 450
Total général		9 673	8 811	-	-	28 484



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions ©	Amortissements fin (D)	
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	
	Constructions	-	-	-	
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	
	Install. générales, ag. Am. divers	434	1 306	-	1 739
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	76	375	-	451
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III	510	1 681	-	2 191	
Total général	510	1 681	-	2 191	



2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	510	1 681	-	-	-	2 191
TOTAL	510	1 681	-	-	2 191	2 191

2.1.4 Précisions sur d'autres créances significatives

2.1.5 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Abonnement	17/02/2024	03/02/2025	320		

2.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.



2.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	-	-	-	-		-		-
Report à nouveau	25 427	267 678	-	-		-		293 105
Excédent ou déficit de l'exercice	267 678	-124 256	-	-	-	-	-	143 421
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	293 105	143 421	-	-	-	-	-	436 526



2.4.2 Fonds propres (ESSMS)

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-		-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlé</i>	-	-	-	-	-
Report à nouveau	25 427	267 678	-	-	293 105
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	267 678	-124 256	-	-	143 421
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Situation nette	293 105	-	-	-	436 526
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-		-	-	-
Provisions réglementées	-		-	-	-
TOTAL	293 105	143 421	-	-	436 526



2.4.3 Le résultat de l'exercice

Il se compose de 143 421.28€ résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultats pouvant être repris par un tiers financeur »

2.5.1 Passifs non comptabilisés

Il n'y a pas de présence de passif non comptabilisé sur ce bilan

2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	10 000		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-		
	Autres	183 129		
Charges constatées d'avance		320		
TOTAL		193 579		

Prêts accordés en cours d'exercice	Prêts accordé à une infirmière libérale dans le cadre d'une formation IPA, il sera remboursé sur l'année 2024
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			



Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		13 640			
Dettes fiscales et sociales		8 998			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		1 063			
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		-			

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Compte de résultat par origine et destination



A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 360	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 725	-	1 140	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 951		7 392	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	353 325		380 950	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-	-	-
TOTAL	371 361	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-



2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	227 939	-	121 804	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	227 939	-	121 804	-
EXCEDENT OU DEFICIT	143 421	-	267 678	-

2.7.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

2.7.1.2 Produit de tiers financeurs

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur. Ils sont comptabilisés en produit au compte « subventions et autres concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

Détail des principaux concours publics au 31/12/2023 :

- 174 375€ au titre du fonctionnement et des avances pour le financement des missions pour l'année 2023
- 178 950€ au titre de rémunération du solde pour le financement des missions pour l'année 2023.



Ces concours publics sont versés par la CPAM de Haute-Saône.

2.7.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Il s'agit ici des remboursements des protocoles de soins pris en charge par la CPAM pour les 4 missions sociales (angines, cystite, rhinite allergique et varicelle)

2.7.1.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Il s'agit de produit financier à hauteur de 2 256€ et d'un transfert de charge sur salaire pour 695€.



2.7.3 Compte d'emploi annuel des ressources

2.7.3.1 Compte d'emploi

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	227 939	121 804
TOTAL DES EMPLOIS	227 939	121 804
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	-	-

Détail des frais de fonctionnement :

- Achat et charges externes = 149 410.61€
- Impôt et taxe assis sur les salaire = 327.09€
- Salaires = 59 575.20€
- Charges sociales 16 929.20€
- Dotation aux amortissement = 1680.83€
- Charge diverses de gestion courante = 16.43€



2.7.3.2 Compte de ressources

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 360	-
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	13 725	1 140
TOTAL DES RESSOURCES	15 085	1 140
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	212 854	120 664
TOTAL	212 854	120 664
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		



2.7.4 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Établissement sous contrôle de tiers financeur.

2.7.5 Ventilation des produits d'exploitation

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits.

2.7.6 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 680€	
Honoraires totaux	1 680€	



3 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.5 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Des indemnités pour compensation de perte d'activité ont été versées aux différents intervenants selon le règlement intérieur propre à la CPTS, selon la base de remboursement d'une consultation médicale de 23€ par quart d'heure soit 92€ de l'heure.

3.6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	4	



4 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements	450	
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		



4.2 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Les engagements en matière de retraite et de pension ne sont pas significatifs à la clôture
Du bilan 31.12.2023



Association CPTS DE LUXEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14/09/2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPTS DE LUXEUIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fl

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et principes comptables :

Le premier chapitre de l'annexe expose les règles et méthodes comptables habituellement suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies à leur sujet dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites dans l'annexe, concernant l'application des règles et méthodes comptables, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application des méthodes décrites.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

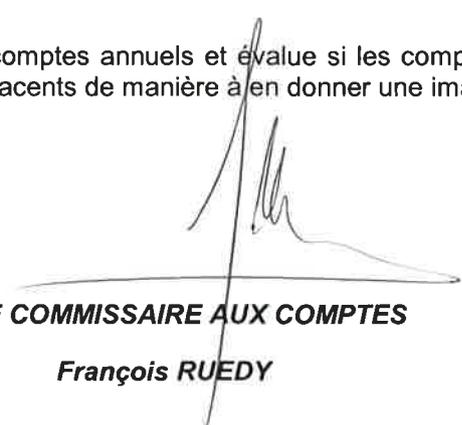
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Froideconche, le 13 novembre 2024


LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

François RUEDY



	Au 31/12/2023		Au 31/12/2022
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Actif			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Terrains			
Constructions			
Inst. techniques, mat out industriels	18 034	2 190	15 843
Immobilisations corporelles en cours			8 713
Autres			
TOTAL	18 034	2 190	15 843
Autres titres immobilisés			
Prêts	10 000		10 000
Autres	450		450
TOTAL	10 450		10 450
Total	28 484	2 190	26 293
Stocks et en cours			9 163
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	183 129		183 129
TOTAL	183 129		183 129
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	250 484		250 484
Charges constatées d'avance (1)	320		320
Total II	433 933		433 933
Frais d'émission des emprunts			
III			
Primes de remboursement des emprunts			
IV			
V			
Total de conversion Actif			
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	462 417	2 190	460 226
Duquel il faut retrancher :			
Immob. au bail			
Moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
Plus d'un an (brut)			
Dont à plus d'un an (brut)			
Total III			313 417

François RUEDY
 Commissaire aux Comptes
 Rattaché à la Compagnie Régionale de Besançon
 37 Bis, av. de la Vallée du Breuchin
 70300 FROIDECONCHE

	Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Total I			293 104	25 427
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficit)				
Situation nette (I+II+III+IV+V)			430 526	267 677
Fonds propres disponibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total II			430 526	293 104
Montant des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total III				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds décaisés				
Total IV				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total V				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières diversifiés (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes de legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total VI			13 640	13 134
Total de conversion Passif V			8 997	7 157
Total VII			1 062	20
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			25 700	20 312
Ecart de conversion Passif V				
Total VIII			460 226	313 417
Renvois				
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(2) Dont emprunts participatifs				

E3143 RAR - de Loop V319

CPTS LUXEUIL

	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation		
Cobérations	1 360	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 140
dont ventes de dans en nature		
Ventes de prestations de service	13 725	
dont prestations de service		
dont prestations de service		
Produits de tiers financeurs	353 325	380 950
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances- vie		
Contributions financières	695	6 513
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	0	
Autres profuits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	369 105	388 603
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		83 996
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	149 410	
Aides financières		933
Impôts, taxes et versements assimilés	327	
Salaires et traitements	59 575	22 397
Charges sociales	16 929	13 967
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 680	509
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	227 939	121 804
1. Résultat d'exploitation (-/+)	141 165	266 799

François RUEDY
Commissaire aux Comptes
Rattaché à la Compagnie Régionale de Besançon
37 Bis, av. de la Vallée du Breuchin
70300 FROIDECONCHE

CPTS LUXEUIL

	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 255	878
Reprises sur provisions, dépréciations, et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 255	878
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	2 255	878
3. Résultat courant avant impôt (-/+)(II-III+IV)	143 421	367 677
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES V	143 421	267 677
4. Résultat d'exploitation (-/+)(I-V)	371 360	389 482
Total des produits (I - II - III - V)	371 360	389 482
Total des charges (III - IV - VI - VII - VIII)	227 939	121 804
EXCÉDENT OU DÉFICIT	143 421	267 677
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

écrite à l'encre de couleur (1)

**Table des matières**

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Objet social :	3
1.2	Nature et périmètre des activités ou missions réalisées :	3
1.3	Description des moyens mis en œuvre	4
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.1.3	Amortissements et dépréciations - Etat de rapprochement entre ouverture et clôture	8
2.1.4	Précisions sur d'autres créances significatives	8
2.1.5	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	8
2.2	Fonds propres	8
2.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	9
2.4.2	Fonds propres (ESSMS)	10
2.4.3	Le résultat de l'exercice	11
2.5.1	Passifs non comptabilisés	11
2.5.2	Fonds dédiés	11
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.7	Compte de résultat	12
2.7.1	Compte de résultat par origine et destination	12
2.7.3	Compte d'emploi annuel des ressources	16
2.7.4	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux	18
2.7.5	Ventilation des produits d'exploitation	18
2.7.6	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	18
3	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	19
3.5	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	19
3.6	Informations relatives à l'effectif	19
4	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	20
4.2	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	21

ASS CPTS LUXEUIL

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023

fl

François RUEDY
 Commissaire aux Comptes
 Rattaché à la Compagnie Régionale de Besançon
 37 Bis, av. de la Vallée du Breuchin
 70300 FROIDECONCHE



1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

1.1 Objet social :

- L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts :
- de favoriser l'exercice coordonné de divers professionnels de santé dans le but d'améliorer l'accès aux soins des patients du territoire de la CPTS Luxeuil
 - de mener toute action de communication, information ou toutes autres actions conformes aux règles déontologiques et juridiques en vigueur,
 - de mener des projets et actions dans le but d'améliorer la qualité, la sécurité et l'accès aux soins,
 - d'organiser des formations professionnelles à destination des professionnels de santé.

1.2 Nature et périmètre des activités ou missions réalisées :

La nature des actions ou missions réalisées par la CPTS durant l'exercice peut être résumé en fonction des 6 socles :

- Socle 1 - Amélioration accès aux soins :
La CPTS a mis en ligne un formulaire sur son site internet. Ce formulaire permet au patient qui n'a pas de médecin traitant, de pouvoir en trouver un.
- Socle 2 - Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient :
Mise en place de 4 protocoles de coordinations professionnelles validés par l'ARS (angine, cystite, varicelle et rhinite allergique). Les pharmaciens et infirmières formés et adhérents à la CPTS peuvent réaliser des tests concernant ces protocoles et ainsi prescrire le traitement adapté. Ces protocoles font l'objet d'un remboursement de la CPAM.
- Mise en place également d'un protocole visuel financé exclusivement par la CPTS sur prescription médicale.
- Orientation sur le site de la CPTS des patients vers des télé-consultations
- Activation, par les coordinateurs, pour les patients se présentant à la CPTS de leur espace "Mon espace Santé"
- Socle 3 - Développement des actions territoriales de prévention :
Mise en relation entre des patients exclus du parcours médical et le Centre d'Examen en Santé (infirmière, médecin et secrétaire médicale de la Sécurité Sociale). Orientation des patients auprès de la permanence de soin qui a lieu une fois par semaine sur le bassin luxovien.
- Développement des actions de prévention sur le diabète, le sport et la santé mentale, à travers de diverses manifestations (octobre rose, permanence de la CPTS dans les pharmacies)
- Socle 4 - Développement de la qualité et la pertinence de soins :
Mise en place de questionnaire de satisfaction
- Réunion entre praticiens (infirmière, médecin, pharmacie, ...) pour formaliser les prescriptions en vue des rejets de la CPAM (précisions sur les soins, durée...)
- Socle 5 - Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire :
Mise en place d'action auprès des universités pour attirer les stagiaires à venir réaliser leur stage sur le bassin luxovien et démontrer l'attractivité du secteur.
- Socle 6 - Réponse aux crises sanitaires graves :
Etablissement de plan de gestion de crise sanitaire en cas de nouvelle crise, avec la mise en place d'une data des coordonnées des soignants et diverses actions à mettre en place en cas de pandémie.
- Les actions menées sont exercées de manière locale avec les établissements de santé et professionnel de santé du bassin luxovien et les communes voisines



1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre mis en place par la CPTS afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissement :
Les investissements de l'année s'élevaient à 8k€ dont 6k€ concernant la mise en place d'une enseigne et des travaux pour le local afin d'être visible par tous.
- Ressources humaines
Embauche d'une secrétaire administrative fin de l'année 2023, afin de pallier la sortie de la secrétaire au 31.12.2023
- Autres moyens / dépenses engagées
Hausse de 66k€ des services extérieurs qui s'explique par la hausse des charges de communications, mise à jour du site internet par un tiers, mais aussi hausse des interventions du personnel soignant lors des diverses actions de communication menées par la CPTS.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions ©		Valeur brute fin (D)
			Sorties	Virements	
Imm. incorporelles					
Frais d'établissement Total I					
Autres immobilisations incorporelles Total II					
Terrains					
Constructions					
Install. Tech., mat., outillage					
Install. générales, ag. Am. divers	8 556	6 309			14 865
Matériel de transport					
Mat. bur., informatique, mobilier	667	2 502			3 169
Immo. Corp. En cours					
Avances et acomptes					
Total III	9 223	8 811			18 034
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immo. financières	450	10 000			10 450
Total IV	450				10 450
Total général	9 673	8 811			28 484



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporels				
Frais d'établissement Total I				
Autres immobilisations incorporels Total II				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
Install. générales, ag Am divers	434	1 306	-	1 739
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat bur., informatique, mobilier	76	375	-	451
Immo Grevées de droits	-	-	-	-
Total III	510	1 681		2 191
Total général	510	1 681		2 191



2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporels	-	-	-	-	-	-
Corporels	510	1 681	-	-	-	2 191
TOTAL	510	1 681			2 191	2 191

2.1.4 Précisions sur d'autres créances significatives

2.1.5 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

Nature	Date période		Montants	
	Début	Fin	Exploitation	Financier
Abonnement	17/02/2024	03/02/2025	320	

2.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

2.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	25 427	-	267 678	-	-	-	-	-	283 105
Excédent ou déficit de l'exercice	267 678	-	-124 256	-	-	-	-	-	143 421
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	293 105	143 421	143 421	-	-	-	-	-	436 526

2.4.2 Fonds propres (ESSMS)

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Report à nouveau	25 427	267 678	-	-	293 105
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	267 678	-124 256	-	-	143 421
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Situation nette	293 105	-	-	-	436 526
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	293 105	143 421	-	-	436 526

**2.4.3 Le résultat de l'exercice**

Il se compose de 143 421 28€ résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultats pouvant être repris par un tiers financeur »

2.5.1 Passifs non comptabilisés

Il n'y a pas de présence de passif non comptabilisé sur ce bilan

2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard
Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs »

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts	10 000		
Autres	-		
Créances Clients et Comptes rattachés	-		
Autres	183 129		
Charges constatées d'avance	320		
TOTAL	193 579		

Prêts accordés en cours d'exercice	Prêts accordé à une infirmière libérale dans le cadre d'une formation IPA, il sera remboursé sur l'année 2024
Remboursements obtenus en cours d'exercice	



Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	
	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 640	
Dettes fiscales et sociales	8 998	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	
Autres dettes	1 063	
Produits constatés d'avance	-	
TOTAL	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

2.7 Compte de résultat**2.7.1 Compte de résultat par origine et destination**

2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2	Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	227 939	121 804
4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
6	IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-
6	REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL		227 939	121 804
EXCEDENT OU DEFICIT		143 421	287 678

2.7.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

2.7.1.2 Produit de tiers financeurs

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur. Ils sont comptabilisés en produit au compte « subventions et autres concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

Détail des principaux concours publics au 31/12/2023 :

- 174 375€ au titre du fonctionnement et des avances pour le financement des missions pour l'année 2023
- 178 950€ au titre de rémunération du solde pour le financement des missions pour l'année 2023.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 360	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-	-	-
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 725	-	1 140	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 951	-	7 392	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	353 325		380 950	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	371 381			
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-

François RUEDY

Commissaire aux Comptes
Rattaché à la Compagnie Régionale de Besançon
37 Bis, av. de la Vallée du Breuchin
70300 FROIDECONCHÉ

Ces concours publics sont versés par la CPAM de Haute-Saône.

2.7.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Il s'agit ici des remboursements des protocoles de soins pris en charge par la CPAM pour les 4 missions sociales (angines, cystite, minite allergique et varicelle)

2.7.1.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Il s'agit de produit financier à hauteur de 2.256€ et d'un transfert de charge sur salaire pour 695€

2.7.3 Compte d'emploi annuel des ressources

2.7.3.1 Compte d'emploi

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	227 939	121 804
TOTAL DES EMPLOIS	227 939	121 804
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		

Détail des frais de fonctionnement

- Achat et charges externes = 149 410,61€
- Impôt et taxe assis sur les salaires = 327,09€
- Salaires = 59 575,20€
- Charges sociales 16 929,20€
- Dotation aux amortissements = 1680,83€
- Charge diverses de gestion courante = 16,43€

2.7.3.2 Compte de ressources

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 360	-
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	13 725	1 140
TOTAL DES RESSOURCES	15 085	1 140
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	212 854	120 664
TOTAL	212 854	120 664
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

2.7.4 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Établissement sous contrôle de tiers financeur

2.7.5 Ventilation des produits d'exploitation

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits. Les conventions d'attributions de subvention complètent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits

2.7.6 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 680€	
Honoraires totaux	1 680€	



3 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.5 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Des indemnités pour compensation de perte d'activité ont été versées aux différents intervenants selon le règlement intérieur propre à la CPTS, selon la base de remboursement d'une consultation médicale de 23€ par quart d'heure soit 92€ de l'heure

3.6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	4	



4 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements	450	
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		



4.2 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Les engagements en matière de retraite et de pension ne sont pas significatifs à la clôture
Du bilan 31.12.2023